



### MEMO-Qc se mobilise dans la campagne de plaintes pour discrimination contre la STM

**LE 27 MARS DERNIER, NOUS AVONS LANCÉ UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE VISANT À INFORMER LES MÉDIAS ET NOS MEMBRES DE NOTRE APPUI ENVERS LA CAMPAGNE DE PLAINTES POUR DISCRIMINATION FONDÉE SUR LE HANDICAP CONTRE LA STM. NOUS APPUYONS TOUS CEUX QUI ONT DÉJÀ PORTÉ PLAINTÉ ET INVITONS TOUS NOS MEMBRES AYANT ÉTÉ LÉSÉS PAR CETTE COMPAGNIE DE TRANSPORT À FAIRE DE MÊME. VOUS POUVEZ LIRE DANS LES PROCHAINES LIGNES LE COMMUNIQUÉ EN QUESTION, QUI PRÉSENTE NOTAMMENT DES TÉMOIGNAGES DE CINQ DE NOS MEMBRES QUI ONT CHOISI DE PORTER PLAINTÉ.**

## Sommaire

Communiqué de presse	1- 2
Cabane à sucre	2
Nouvel avantage membres	2
Bienvenue à François Gagnon	3
En bref	3

Pour questions ou commentaires,  
contactez-nous:

[sleblanc@moelleepiniere.com](mailto:sleblanc@moelleepiniere.com)

[www.moelleepiniere.com](http://www.moelleepiniere.com)

Rejoignez-nous sur Facebook ou  
Twitter pour avoir accès à nos  
nombreuses mises à jour

Moelle épinière et motricité Québec (MEMO-Qc) invite ses membres à joindre leurs voix à la campagne de plaintes pour discrimination fondée sur le handicap, qui vise à dénoncer l'inaccessibilité des services de la Société de transport de Montréal (STM). L'organisme appuie toutes les personnes ayant des limitations fonctionnelles qui ont déposé une plainte, comme Bethsa, Jacques, Isabelle, Nicolas et Marcel, membres de l'organisme.

Cette démarche de MEMO-Qc fait suite à une initiative du Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (RAPLIQ). En effet, le 8 décembre dernier, onze personnes handicapées ont décidé de faire appel à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), estimant que l'inaccessibilité du transport en commun ainsi que les pratiques du transport adapté briment plusieurs de leurs droits et libertés reconnus par la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Chacun réclame 20 000 \$ en dommages. Les plaignants demandent également un plan d'accès à l'égalité ambitieux pour éliminer les obstacles brimant leur droit au transport en commun et un échéancier de mise en accessibilité des services de transport en commun permettant de rattraper le recul accumulé par rapport à Toronto, qui aura un réseau de métro complètement accessible d'ici 2025. De plus, les plaignants réclament des services de

transport adapté respectant les droits et libertés des usagers. MEMO-Qc salue cette opération du RAPLIQ, qui s'est fait l'initiateur du dépôt collectif de plaintes sur l'inaccessibilité du système de transport en commun de Montréal, une première dans l'histoire des droits de la personne au Québec.

L'inaccessibilité du transport en commun limite, compromet et réduit les conditions sociales, économiques, culturelles et politiques et les droits et privilèges de citoyenneté à part égale et entière des personnes handicapées. Cela a pour effet de mettre en péril la qualité de vie psychologique, émotive et physique de ces personnes. Walter Zelaya, directeur général de MEMO-Qc, ajoute : « La mission de notre organisme est de favoriser l'autonomie des personnes blessées médullaires, mais aussi plus globalement des Québécois vivant avec un handicap. Par conséquent, nous dénonçons avec conviction cette situation, qui affecte la qualité de vie de nos membres quotidiennement. » Plusieurs d'entre eux ont décidé de porter plainte et MEMO-Qc les soutient dans cette démarche, qui, selon Nicolas Messier, conseiller en intégration, volet défense des droits chez MEMO-Qc, « pourrait créer pour le Québec un précédent historique qui fasse jurisprudence, ouvrant la porte à des gains législatifs substantiels ».

**Suite à la page suivante...**

## Suite de la première page...

### Au-delà des chiffres, des personnes

Bethsa, conseillère en intégration chez MEMO-Qc, utilise le transport adapté de la STM pour ses déplacements réguliers. Elle déplore notamment dans sa plainte que chaque sortie doive être prévue plus d'une journée à l'avance et qu'un transport puisse être annulé à la dernière minute s'il est classé en tant que loisir. Notons que tout déplacement qui n'est pas pour le travail, les études ou des raisons médicales est considéré comme tel.

Son collègue Jacques, quant à lui, souligne l'absence de lecteur optique de carte OPUS dans les véhicules du transport adapté qui l'oblige à acheter un laissez-passer mensuel, malgré ses déplacements réduits, ou à payer en argent comptant chaque déplacement, avec ce que cela implique de manipulations compliquées pour une personne ayant peu de dextérité manuelle. Une amende de 217 \$ pourrait lui être imposée s'il refusait d'obtenir.

Isabelle, membre de MEMO-Qc, se considère privilégiée puisqu'elle possède son propre véhicule, qu'elle ne peut toutefois conduire elle-même. Elle nous explique : « Ma plainte est fondée sur la lenteur de l'adaptation des infrastructures du métro, puisque je suis à dix minutes de deux stations de métro que je ne peux pas utiliser, le manque de suivi de la formation des employés de la STM qui trop souvent me font sentir comme une marchandise à transporter et la difficulté à faire reconnaître mes engagements, de quelque nature qu'ils soient, comme des déplacements qui ne peuvent pas être annulés sans préavis. »

Nicolas, membre de l'équipe de travail de MEMO-Qc, a pour sa part dû se résoudre à acheter un véhicule personnel adapté en raison des contraintes excessives imposées par le transport adapté ne lui permettant pas de mener la vie active à laquelle il aspirait suite à l'accident qui l'a laissé tétraplégique ; c'est l'impossibilité d'utiliser, comme tous les autres citoyens, le réseau de transport régulier de la STM qui l'a motivé à porter plainte.

Marcel, membre de MEMO-Qc, raconte que, dans les années 60, il a pu suivre les discussions entre l'APQ (maintenant MEMO-Qc), la Ville de Montréal et la STM concernant l'accessibilité du futur métro en construction. Toutes les demandes furent refusées pour des raisons budgétaires. Il ajoute : « 45 ans plus tard, nous faisons face aux mêmes problèmes d'accessibilité du métro. Nous devons nous mobiliser afin d'obliger la STM à rendre le métro accessible non pas dans 50 ans, mais rapidement, d'avoir plus de minibus et de taxis adaptés, le tout dans le respect des usagers. » Il dépose une plainte basée sur le motif que la STM porte atteinte à ses droits fondamentaux tels que présentés dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.

Ces cinq témoignages illustrent quelques-unes des nombreuses raisons de déposer une plainte contre la STM. D'ailleurs, près d'une soixantaine de personnes ont déjà répondu à l'appel du RAPLIQ. L'accès au transport est un droit reconnu et une condition fondamentale de la participation sociale à toutes les sphères de la société. C'est pourquoi MEMO-Qc invite les personnes ayant des limitations fonctionnelles se sentant lésées par l'inaccessibilité du réseau de la STM à se joindre à la liste des plaignants en contactant le RAPLIQ par téléphone au 514 656-1664 ou par courriel à l'adresse suivante : [info@rapliq.org](mailto:info@rapliq.org).

# Venez vous sucrer le bec avec MEMO-Qc!



MEMO-Qc organise pas moins de trois cabanes à sucre cette année, dans les régions de Montréal, de Québec et de Sherbrooke. Venez profiter d'un bon repas traditionnel avec nous!

### À Montréal

**C'est quand?** le samedi 21 avril 2012 de 12h à 16h  
**C'est où?** Cabane à sucre de la famille Constantin,  
1054, boul. Arthur Sauvé (route 148)  
St-Eustache (Québec) J7R 4K3  
Contactez Gabrielle Gagnon au 514 341-7272 poste 33  
ou par courriel à [ggagnon@moelleepiniere.com](mailto:ggagnon@moelleepiniere.com).

### À Québec

**C'est quand?** le mardi 17 avril 2012 à 11h30  
**C'est où?** Érablière Mart-L  
223 Grand Cap-Sa  
Pont-Rouge (Québec) G3H 1K7  
Contactez Lise Vachon au 418 529-9141 poste 6486 ou  
par courriel à [lvachon@moelleepiniere.com](mailto:lvachon@moelleepiniere.com).

### À Sherbrooke

**C'est quand?** le samedi 21 avril 2012 à 16h30  
**C'est où?** Cabane à sucre Erabilis,  
4666, chemin de North-Hatley  
Sherbrooke (Québec) J1N 0E5  
Contactez Valérie Guimond au 819 432-2006 ou par  
courriel à [vguimond@moelleepiniere.com](mailto:vguimond@moelleepiniere.com).

## Un nouvel avantage pour nos membres!

Vous pouvez désormais, si vous êtes membre en règle de MEMO-Qc, bénéficier d'un tout nouvel avantage. Nous vous invitons à utiliser les services de Physergo, département Bouger et Vivre, un centre de conditionnement physique adapté situé au 5260 rue de Verdun, à Verdun.

Sur présentation de votre carte de membre, vous obtiendrez 25% de rabais lors de votre abonnement.

## En bref...

### Nouvelle chronique sur notre site Internet

Chaque mercredi, nous vous présentons une activité à essayer, destinée aux personnes handicapées et à tous les publics. Ce mois-ci: [le Tai Chi](#), [la danse intégrée](#), [la Zumba sur chaise](#).

### Un peu de lecture sur les services à domicile

Un rapport de la Protectrice du citoyen rendu public le 30 mars dernier fait état que le nombre d'heures de services à domicile a diminué. Nous vous suggérons quelques lectures sur ce sujet qui touche beaucoup de nos membres. [Lire la suite...](#)

### Le RAPLIQ vous invite à leur souper spaghetti annuel

Le Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec vous invite à son souper spaghetti qui aura lieu le 5 mai prochain au Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme (5350 rue Lafond) dans l'arrondissement de Rosemont-Petite-Patrie à Montréal. [Lire la suite...](#)

### Une minisérie québécoise à l'hiver 2013 avec un personnage principal paraplégique

Claude Legault et David La Haye se donneront la réplique à l'hiver 2013 dans la mini-série Mon meilleur ami, qui sera diffusée à Séries +. M. Legault y jouera un personnage qui devient paraplégique suite à un accident et doit apprendre à vivre en fauteuil roulant. [Lire la suite...](#)

### Commander son fauteuil roulant avec sa langue

Vous pouvez lire la description d'une avancée technologique permettant à des personnes handicapées de conduire et contrôler leur fauteuil roulant avec leur langue. [Lire la suite...](#)

### Un nouvel outil pour nos membres de l'Outaouais

Le RAPHO, ou Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Outaouais a développé un nouveau projet visant à rendre disponible une liste de logements accessibles en Outaouais. [Lire la suite...](#)

### Un excellent texte sur l'accessibilité des transports

Dans un récent bulletin de l'OPHQ, vous pouvez lire un texte éclairant sur les retards dans le dépôt des plans de développement du transport en commun. Il permet d'amener un autre éclairage, celui de la loi, dans le dossier de l'inaccessibilité des transports en commun [Lire la suite...](#)

## François Gagnon, nouveau Directeur du Développement et des affaires corporatives!

### NOUS LUI LAISSONS LA PAROLE AFIN QU'IL SE PRÉSENTE UN PEU MIEUX...

Originaire de Chicoutimi, à la suite d'une enfance et d'une adolescence faites de hockey, de baseball et de boxe, par une belle nuit de fin d'été au sortir d'une discothèque aux petites heures du matin, le drame. Un accident d'automobile engendrant un coma profond de plus d'une vingtaine de jours, et quelque temps après le réveil, le verdict médical, la catastrophe. Une fracture de colonne vertébrale avec blessure à la moelle épinière, comme beaucoup d'entre nous. Terminus, le sport !

Après une couple d'années à végéter, devant la décision de la SAAQ qui annonce la fin des indemnités de remplacement de revenus, je n'ai d'autres choix que de me dénicher un travail, fort d'un DEC en sciences humaines. Je m'initie alors aux communications et à la défense des droits au sein de Carrefour Adaptation Québec, à Québec. Puis, ce sera le déménagement à Montréal, le retour aux études, la pratique du droit en tant qu'avocat de la défense en matière criminelle et carcérale. Et comme le veut le dicton que « le droit mène à tout, à la condition d'en sortir », je me métamorphose en enseignant au niveau collégial, au Cégep de la Gaspésie et des îles, campus de Carleton-sur-Mer.



Enfin, me voilà ici, de retour à Montréal à Moelle épinière et motricité Québec, depuis un mois. En tant que Directeur du Développement et des affaires corporatives, j'entends donner un nouveau souffle à la Fondation en engendrant de nouvelles activités de levées de fonds afin de permettre à l'organisation de peser encore plus sur l'accélérateur, en vue de répondre à sa mission.

Le drame, je disais plus haut. Au fait, il se sera avéré en être un, mais plus pour les autres. Et ça me fait plaisir d'être des vôtres dans cette réalité qui est la nôtre.

**BIENVENUE DANS L'ÉQUIPE !**

Sara Leblanc

[Sleblanc@moelleepiniere.com](mailto:Sleblanc@moelleepiniere.com)

Rédaction, révision et mise en page

6020, rue Jean-Talon Est, bureau 400, Montréal (Québec) H1S 3B1

514 341-7272

1 877 341-7272 (sans frais)

[www.moelleepiniere.com](http://www.moelleepiniere.com)

